République Française
DÉPARTEMENT
DES CÔTES D'ARMOR

Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 022-212202253-20260213-DE006CM06022026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLOUMAGOAR

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	28

SÉANCE DU 06 FÉVRIER 2026

DATE DE CONVOCATION
30 JANVIER 2026

DATE D'AFFICHAGE
30 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le six du mois de février, à dix-huit heures quarante cinq minutes, le Conseil Municipal de Ploumagoar, convoqué par son Président, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick ECHEVEST, Maire.

Étaient présents :

M. ECHEVEST, MME LE COTTON, M. YAHIA, MME LE MAIRE N. , M. BIHEL, MME COCGUEN, M. LE LAY, MME LOYER, MME LE FOLL, MM. STEPHAN, PRIGENT, HATTON, MMES DRUILLENEC, BOTCAZOU, MME CRENN (à partir de 19h48), MM. NOGE, SAVINIEN, CHEVALIER, MME GEFFROY, M. BATARD, MME LE HOUERFF, M. BOYEZ, MME GUILLAUMIN, M. IRAND.

Pouvoirs :

MME GREZARD à M. ECHEVEST || MME CRENN à MME LE MAIRE || MME LOLLIERIC à M. YAHIA||
M. LAVIGNE à M. CHEVALIER || MME LE GOUX à M. BATARD .

Absent :
M. MONJARET

Secrétaires de séance :
MME LE FOLL, MME LE HOUERFF, M. CHEVALIER.

DÉLIBÉRATION N° 2026-006 | AGENDA 2027 | ENCARTS PUBLICITAIRES | TARIFS

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que, pour aider à financer l'agenda communal 2027, qui va être préparé par le service communication, certains acteurs économiques acceptent de participer en contre partie d'un encart publicitaire.

Il communique la proposition de grille tarifaire suivante :

Emplacement	Format (mm)	Prix par espace (€)
4ème de couverture	148 x 210 (+ 5mm fonds perdus)	1 300,00
2ème de couverture	130 x 190	1 050,00
3ème de couverture	130 x 190	950,00
Interne premium	130 x 190	820,00
Interne grand	130 x 90	590,00
Interne moyen	130 x 45	360,00
Interne petit	60 x 45	240,00

Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 022-212202253-20260213-DE006CM06022026-DE

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur cette proposition de grille tarifaire.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

Adopte la grille tarifaire présentée ci-avant pour les encarts publicitaires de l'agenda communal 2027,

Autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à la mise en œuvre de cette délibération,

Donne pouvoir à Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires pour l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme.

Le Maire,

MAIRIE DE PLOUMAGOAR (Côtes d'Armor)

Yannick ECHEVEST.

Les secrétaires de séance,

Mme Marie-Françoise Le Foll.

Mme Arlette Le Houerff.

M. Hervé Chevalier